

## Randonnée aux environs de Dieppe

Du vendredi 12 mai au dimanche 14 mai 2023



*Le Pays de Caux, avec ses falaises de craie parsemée de rognons de silex nous accueillera durant 3 jours.*

**Programme** (sous réserve d'une météo favorable).

**Vendredi 12 mai :**

Rendez-vous vers 10h30 à **Mers-les-Bains** pour une randonnée d'environ 13 km qui nous conduira à Ault en suivant le « Sentier du littoral ». En chemin, découverte des vailleuses, ces vallées creusées dans la craie donnant directement sur la plage, et de la plus typique d'entre elles, celle du Bois de Cise, où des villas se sont implantées au fil du temps. Le pique-nique sera tiré du sac.

**Vendredi soir :**

Installation à l'hôtel « Auberge du Clos Normand » à **Martin-Eglise** et dîner.

**Samedi 13 mai :**

Randonnée d'environ 20 km et 380 m de dénivelée au départ de **Arques-la-Bataille** qui passera par les ruines du château d'Arques-la-Bataille, avant de rejoindre les marais de la Béthune. Le village de Saint-Aubin-le-Cauf sera la halte pour le pique-nique, avant de finir le parcours par la forêt domaniale d'Arques. Le pique-nique sera tiré du sac.

**Dimanche 14 mai :**

Randonnée d'environ 18 km et 210 m de dénivelée au départ de **Varengeville-sur-Mer**. En chemin, découverte du phare d'Ailly, des cimetières marin et militaire de Varengeville-sur-Mer et des paysages typiques des bords de mer avec les pins maritimes. Le pique-nique sera tiré du sac.

Fin du séjour après la randonnée.

**Hébergement :**

En demi-pension du dîner du vendredi au petit déjeuner du dimanche à l'hôtel « Auberge du Clos Normand » à **Martin-Eglise**.  
L'hôtel se trouve en centre-ville de Martin-Eglise, village d'environ 1500 âmes. Les chambres sont avec 2 lits 1 personne ou avec 1 lit 2 personnes. Possibilité de suite avec 2 chambres de 2 lits et une salle de bain. La salle de bain (douche ou baignoire) est équipée du linge de toilette. Possibilité de stationnement dans la cour de l'hôtel.

Pour le repas du soir, le menu est composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert. C'est une cuisine locale et généreuse qui est proposée. Boisson non comprise.

Le petit-déjeuner est sous forme de buffet (varié et bien garni).

**Tarif :**

**200 €** par personne en chambre double comprenant :

- L'hébergement en demi-pension, boisson non comprise
- La taxe de séjour

Non compris :

- La boisson lors des repas ;
- Les déjeuners (qui seront tirés du sac) ;
- Les dépenses à caractère personnel ;
- Les éventuelles visites ;
- Le transport.

**Inscription :**

Avant le 8 avril 2023 avec un premier règlement de **100 €** par participant en chambre double à envoyer à « Club Léo Lagrange de Trumilly – Ghislaine Bouchu – 660 rue de Drucy – 60800 TRUMILLY » en indiquant le nom des participants. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

**Divers :**

Séjour réservé aux adhérents à jour de leur adhésion au club et de la licence FFRandonnée.

Les participants au séjour doivent être capable d'enchaîner 3 jours de randonnées, avec pique-nique tiré du sac.

Les randonnées ont été repérées en 2022 et 2023. Tous les chemins sont praticables et ne présentent pas de difficultés techniques.

Les jours de randonnée, le déjeuner (pique-nique) sera tiré du sac. Possibilité de ravitaillement à Martin-Eglise, auprès des commerçants locaux (boulangerie, épicerie) tous installés dans le village.

Le séjour est limité à **12 participants**.

**S'il y a moins de 8 inscrits, le séjour sera annulé.**

Le programme détaillé avec les lieux de rendez-vous et le détail des randonnées sera transmis aux participants.

Bulletin d'inscription à compléter et à retourner avant le 8 avril 2023 à Club Léo Lagrange de Trumilly –  
660 rue de Drucy – 60800 TRUMILLY

### **Séjour Dieppe** du vendredi 12 mai au dimanche 14 mai 2023

Nom : ..... Prénom : .....

Nom : ..... Prénom : .....

participera au séjour « Aux environs de Dieppe », dont le coût est de 200 € par personne en chambre double.

Pour les personnes en chambre double, indiquer avec qui est partagée la chambre :

Nom : ..... Prénom : .....

Chèque de réservation de 100 €, libellé à l'ordre de « Club Léo Lagrange Trumilly » par personne en chambre double.

Les inscriptions seront prises dans l'ordre de leur arrivée.

Le séjour sera annulé s'il y a moins de 8 inscrits.

Signature :

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.